SIAAP Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	RAPPORT cofrac ESSAIS
	Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr	

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTF fin (3624)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **25/02/2022**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2022-1195**
Rapport autorisé le : **16-MARS -2022 09:45**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-27948 / S8 BTF fin prélevé le 22-FÉVR.-2022 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	Semaine prélèvement		25/02/2022				8	-		
	Matières Sèches	NF EN 15934	25/02/2022	*			48	%		
	Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	25/02/2022	*			18.95	% sur brute		
	C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	01/03/2022	*			13.42	% sur brute		
	C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	01/03/2022	*			134.20	kg/(t MB)		
	N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	01/03/2022	*			0.97	% sur brute		
	N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	01/03/2022	*			9.70	kg/(t MB)		
	Rapport C/N	Calcul	01/03/2022				13.8	-		
	Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	02/03/2022	*			5.7	mg/kg MS		
	Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	04/03/2022	*			2.2	mg/kg MS	10	mg/kg MS
	Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			7926	mg/kg MS		
	Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022				<34	mg/kg MS		
	CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			7.09	% sur brute		
	Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			1.8	mg/kg MS	10	mg/kg MS
	Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			5.1	mg/kg MS		
	Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			58.3	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
	Cuivre	NF EN 13346 méthode C	02/03/2022	*			612	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
		décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885								
	Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			72063	mg/kg MS		
	POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			0.08	% sur brute		
	Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	02/03/2022	*			5.5	mg/kg MS		
	MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			0.73	% sur brute		
	Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			207	mg/kg MS		
	Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			9.7	mg/kg MS		
	Sodium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			<300	mg/kg MS		
	Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			27.7	mg/kg MS	200	mg/kg MS
	Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			83.8	mg/kg MS	800	mg/kg MS
	Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			19622	mg/kg MS		
	Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/03/2022	*			1532	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
	Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	02/03/2022				2230	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
	PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 138	XP X33-012 mars 2000	25/02/2022	*		r	0.014	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT

cofrac ESSAIS

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	(norme abrogée)								
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	0.015	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	<0.013	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	25/02/2022			r	0.094	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	0.45	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	0.23	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/02/2022	*		r	0.21	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	28/02/2022	*		r	4.56	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	28/02/2022	*		r	0.212	% MB		
pH	NF EN 15933	25/02/2022	*		r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	25/02/2022				19.3	°C		
Refus	NF EN 16179	28/02/2022				<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	25/02/2022	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 2022-8
Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) : 48%
☐ Boue Seine Aval
☒ Boue Réglementaire
☐ Boue Non Epandable
☐ Boue Non-Conforme FNC n°

Date : 16/03/22

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	RAPPORT

Votre commande : **BACTERIO BTF (3618)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **23/02/2022**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2022-1089**
Rapport autorisé le : **10-MARS -2022 11:43**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-26915 / S8 BTH fin prélevé le **23-FÉVR.-2022 07:00**
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité
	Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	23/02/2022				Absence	UFC/gMS
	Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	23/02/2022				<5.60E+00	NPP/gMS
	Semaine prélèvement		23/02/2022				8	-

Observations liées aux résultats :
Matière sèche : 43% (N° du rapport d'analyses :LAB-LAP-2022-813)
Résultats :

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0.001 mL

Légende :
BO : BOUE

Yves ZARZELLI
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 2022_8
Microbiologie :
☐ Coliformes thermotolérants : / g MS
☐ Escherichia Coli : / g MS
Date : 14/03/22
VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.